

Réf: Dossier 318461

Avis de constitution

SOCIETE « DIEU ET FAVEUR COSMETIQUES » en abrégé « DF  
COSMETIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON EN FACE DU COLLEGE  
MAMIE ADJOUA CITE ARIANNE A LA VILLA 53., Lot VILLA  
53, Ilot CITE ARIANNE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIEU ET FAVEUR COSMETIQUES »

en abrégé « DF COSMETIQUE »

Objet : -IMPORTATION, FABRICATION ET VENTE DE  
PRODUITS COSMETIQUES  
-COIFFURE, ESTHETIQUE, STYLE ET DESIGNER  
-COMMERCE GENERAL ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON EN FACE DU COLLEGE  
MAMIE ADJOUA CITE ARIANNE A LA VILLA 53., Lot VILLA

53, Ilot CITE ARIANNE

Dirigeant(s) M DIOMANDE ABOU CESAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06354 du 12/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42469/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

